



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

**Madame Agnès BUZYN**

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Malakoff, le 15 janvier 2019

**Objet : préavis de grève**

Madame la Ministre,

La brutalité de la politique gestionnaire depuis des décennies entraînant la déshumanisation et la perte de sens de nos pratiques est intolérable.

Malgré votre juste constat initial, nous laissant espérer de meilleures orientations ([lettre ouverte du 16 janvier 2018](#)), le mépris du pouvoir est maintenu voire renforcé depuis 18 mois.

Au contraire les velléités de standardisation et d'homogénéisation des pratiques, de liquidation de la politique de secteur dans ses fondements se poursuivent ([feuille de déroute de la psychiatrie du 16 juillet 2018](#)).

50 millions c'est dans le meilleurs des cas une paille, mais probablement une vraie catastrophe si cela doit servir au décours de prescriptions ou d'ordonnances d'Etat via les ARS, les migacs et les budgets fléchés, à parfaire la liquidation de la psychiatrie de secteur dans sa diversité, et la destruction déjà bien avancée pour la pédopsychiatrie.

Nous appelons donc à être dans la rue avec les autres personnels des hôpitaux psychiatriques, les patients, familles.

A l'appel notamment des « [Pinel](#) » d'Amiens, nous voulons « alerter la population de la situation dramatique de la psychiatrie publique » et « demander au gouvernement davantage de moyens humains pour des soins plus humains. »

Avec plus de détermination que jamais, nous luttons pour sauver la psychiatrie de la technocratie, et nous préparons des « printemps de la psychiatrie » !

Pour ce faire, l'Union Syndicale de la Psychiatrie appelle ses adhérent.e.s et tous les soignant.e.s en psychiatrie, à se mettre en grève et à participer nombreux à la manifestation nationale du 22 janvier à Paris, place de la République à 11 heures.

**J'ai donc l'honneur de vous informer que l'Union Syndicale de la Psychiatrie dépose un préavis de grève pour le mardi 22 janvier 2019.**

Ce préavis est valable pour tous les personnels médicaux, notamment les psychiatres quel que soit leur statut et leur mode d'exercice, tous les travailleurs de la psychiatrie et du médico-social concernés directement ou indirectement par cette casse.

Ce préavis concerne notamment pour nos établissements, tous les soins urgents et non urgents pendant le service quotidien de jour et la permanence des soins.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Dr Boissel Pascal et Dr Paresys Pierre  
Président Vice-président